

Conseil Municipal du Mardi 27 mai 2025 à 20h00

Délibération N° 2025/038

Date de la convocation : 20 mai 2025

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 16

Représentés : 5

Présents : Sylvie LAROCHE, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Sophie PAIN, Pierre PELTIER, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Pierre-Alain HIRSCH, Hakim GIBERT, Olivier ARTHUR, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES, Gwenaël MAGNANT.

Absents excusés : Claude HAMEL procuration à Odile BREANT, Isabelle GUGUMUS procuration à Brigitte MOREL, Philippe RIVES procuration à Eric MAUR, Alexis LEON procuration à Hakim GIBERT, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Kenan KOC, Caroline CLAVÉ.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Pierre-Alain HIRSCH

OBJET : BONS CADEAUX AUX LAUREATS DU CONCOURS « PEINTRES DANS LA RUE » – APPROBATION

Madame la Maire et Madame Odile BREANT, conseillère déléguée à la culture rappellent l'organisation tous les ans par la ville d'ISNEAUVILLE du concours « Peintres dans la rue » qui aura lieu cette année le Dimanche 1^{er} juin 2025.

Devant le succès de cette manifestation, la commission des affaires culturelles propose l'octroi de bons d'achats en récompense aux participants comprenant trois catégories : adultes confirmés et professionnels, adultes amateurs et débutants et enfants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- d'approuver la proposition de la commission des affaires culturelles,
- de fixer les montants des bons d'achats suivants :

• Adultes confirmés et professionnels :

1^{er} prix : 150 €

2^{ème} prix : 100 €

3^{ème} prix : 75 €

• Adultes amateurs et débutants :

1er prix : 100 €

2ème prix : 75 €

3ème prix : 50 €

• Enfants (7-12 ans) kit créatif peinture :

1er prix : 40 €

2ème prix : 30 €

3ème prix : 20 €

Soit un total de 640 € pour cet événement qui seront prélevés sur l'article 6232 du Budget Primitif 2025.

La secrétaire de séance,
Conseiller municipal,



Pierre-Alain HIRSCH

Transmis en Préfecture : 23 juin 2025

Affichage : 23 juin 2025

Pour copie conforme,
La Maire,



Sylvie LAROCHE